**1re activité de la leçon :** **Contexte historique**Leçon : Mettre du saumon en conserve

À l’époque de la Seconde Guerre mondiale, il y avait plus de 200 conserveries le long du littoral de la Colombie-Britannique. Elles étaient généralement situées près des pêcheries. La transformation du poisson comme le saumon était un travail long et ardu pour lequel on employait souvent plusieurs centaines de personnes. Après la guerre, un plus grand usage de la technologie permit de centraliser l’industrie. Les usines de traitement du poisson devinrent moins nombreuses et les plus petites cédèrent la place aux plus grandes, disparaissant ainsi de la côte.

Tout comme l’exploitation forestière et l’extraction minière, la pêche était une activité du secteur primaire racialisée et genrée. Par exemple, en 1858 et 1859, au cours des ruées vers l’or du fleuve Fraser et de Cariboo, alors qu’il y avait trop de mineurs blancs, les Chinois se mirent à cuisiner et à laver le linge, des tâches considérées comme un travail de femme à l’époque. Il n’est guère surprenant que les Autochtones, les Chinois et les Japonais aient été les travailleurs habituellement embauchés dans l’industrie de la pêche. Ce fut également le cas des femmes. Tandis que les hommes se chargeaient du travail dangereux, quoique souvent idéalisé, de la pêche, les femmes, elles, étaient employées dans les conserveries. En fait, deux tiers des travailleurs à terre de l’industrie de la pêche en Colombie-Britannique ont été des femmes. Vers 1990, des femmes des Premières Nations constituaient 40 % des travailleurs à terre de Prince Rupert, tandis que des Chinoises formaient 49 % de la main-d’œuvre de l’usine de traitement du poisson de Steveston.

Le travail dans les conserveries était un emploi sur demande, saisonnier, bruyant, pénible et répétitif. Il fallait passer de longues heures debout dans un environnement sale et malodorant. Mais la puanteur de centaines, voire de milliers de kilos de poisson en train de cuire était, comme le disait une de ces femmes, « l’odeur de l’argent ». Ainsi, vers la fin des années 1990, les femmes faisaient de doubles journées, travaillant d’abord à la conserverie, puis chez elles comme mères de famille et ménagères. Elles étaient considérées comme une main-d’œuvre bon marché. Dans les conserveries, les revenus des employés se situaient généralement en dessous du seuil de pauvreté. Tant sur la côte est que la côte ouest du Canada, pour subvenir aux besoins de leurs familles pendant la saison morte, les ouvrières et ouvriers des conserveries avaient recours à l’assurance-chômage (désormais appelée « assurance-emploi ») après le lancement de ce programme en 1941.

Dans les années 1990, le travail dans l’industrie de la transformation du poisson était encore réparti en fonction des sexes. Ayant été travailleuse à terre pendant dix ans, Jill Stainsby explique que les tâches des femmes, bien que spécialisées et demandant des compétences, étaient moins payées que celles des hommes. Ces tâches exigeaient généralement que les femmes restent debout au même endroit pendant des heures à manipuler le poisson, le nettoyant, le dépouillant et le découpant en filets, puis le plaçant dans des boîtes de conserve, tandis que leur rythme de travail était contrôlé par une chaîne de montage. Une tâche spécialement attribuée aux femmes était d’inspecter l’apparence et le poids des boîtes de conserve. En revanche, les tâches des hommes exigeaient qu’ils se déplacent davantage et de ce fait, ils étaient moins immobilisés au même endroit. Ils déchargeaient et triaient le poisson dans le port, lavaient les quais et les bateaux au jet, conduisaient des chariots élévateurs et livraient le produit de la pêche à l’usine et les produits transformés à l’extérieur. Les hommes supervisaient, inspectaient et réparaient les machines. Ils étaient calibreurs et inspecteurs de poissons. De même, c’étaient des hommes qui contrôlaient la vitesse à laquelle la courroie transporteuse acheminait le poisson vers les femmes.

Christina, une travailleuse à terre, a illustré la manière dont le travail était réparti entre les sexes dans une étude sur les conserveries de Colombie-Britannique réalisée en 1994 :

*… les tâches des hommes… sont très différentes de celles des femmes; même quand ils font leur temps de travail, on peut vraiment voir la différence… on sait où les femmes se trouvent à chaque minute de la journée… elles ne peuvent pas s’éloigner de la chaîne de montage pendant plus de dix minutes… parce que ça veut dire généralement qu’une autre doit prendre leur place.* *Les hommes effectuent les travaux… comme de laver les planchers, ils ramassent le poisson par terre et l’emballent par ici et… ils se déplacent. Ils vont sur la passerelle, ou ils sont dehors sur les quais et les bateaux. Lorsqu’il n’y a pas de bateaux à décharger, ils vont s’asseoir, ils fument une cigarette et boivent un café, tandis que pour les femmes, c’est rarement comme ça. Nous faisons partie d’une chaîne de production et c’est vraiment différent.* (Stainsby, 1994)

Vers la fin du 20e siècle, les femmes et les hommes recevaient encore des salaires différents pour des tâches différentes. En 1985, en Colombie-Britannique, les ouvriers travaillant à temps plein dans des usines de traitement du poisson gagnaient en moyenne 24 677 dollars par an, comparé aux 16 587 dollars que gagnaient les ouvrières à temps plein. Cet écart entre les salaires était systématique dans toutes les provinces canadiennes. De plus, dans les conserveries, les hommes et les femmes se voyaient attribuer des tâches de types différents, comme l’illustre l’exemple suivant où les hommes réparent des machines tandis que les femmes sont chargées du travail à la chaîne.

*Ces hommes sont autorisés à rester là, debout, et à observer le processus de mise en boîte du saumon, et la plus grande part de leur travail consiste à diagnostiquer et à réparer les machines en panne. En fait, on a même entendu un de ces réparateurs affirmer, « on ne me paie pas pour travailler! » Il gagnait au moins trois dollars de plus de l’heure que les femmes qui travaillaient à la chaîne à la transformation du saumon, indiquant ainsi que son expertise valait plus aux yeux de l’entreprise que le travail des ouvrières.* (Stainsby, 1994)

L’écart entre le salaire des hommes et celui des femmes a été expliqué ainsi : le travail des femmes était souvent considéré comme un second revenu. Les employeurs estimaient que les femmes constituaient ainsi une main-d’œuvre abondante et bon marché, ou même une « armée » ouvrière de réserve.

La stratification des rôles de genres dans l’industrie de la transformation du poisson parut changer en 1988, tout au moins dans l’usine de B.C. Packers à Prince Rupert. C’est là que l’United Fishermen and Allied Workers' Union négocia un protocole d’ente avec la Fish Processors' Bargaining Association intitulé « Égalité des chances face à l’emploi ». Entre autres améliorations, le syndicat se battit pour garantir des pratiques justes et équitables dans les usines, dont le principe selon lequel « les chances d’emploi sont égales sans distinction de sexe. » À la suite de cela, dans cette usine, les femmes commencèrent à recevoir une formation de conductrices de chariots élévateurs et de chauffeuses.

*Sources :*Jill Stainsby, *It’s the Smell of Money’: Women Shoreworkers of British Columbia,*   
*BC Studies*, no 103 (automne 1994): 59-81;   
K. Mack Campbell, *Cannery Village: Company Town* (Trafford Publishing, 2004).

*Écrit par Tony Arruda*

bctf/ufcw1518